

Certificats de compétence professionnelle : Assistant De Vie aux Familles (A.D.V.F.)

OBJECTIFS

Obtenir un ou deux CCP du Titre d'Assistant de Vie aux Familles Arrêté du 17/03/2016

PUBLICS

Demandeurs d'emploi avec permis et véhicule

PROGRAMME

Présentation de la profession : 28 h en centre de formation

- Définition du métier d'assistant de vie aux familles, des conditions d'exercice, présentation de la formation, référentiels d'activités, de certification
- Le contexte d'intervention, les limites de la fonction, le cadre d'intervention
- Les compétences, savoir-faire et savoir-être pour l'exercice de cette profession
- La connaissance du marché du travail

Connaissance de la personne : 21 h

Module Certificat de prévention et Sécurité I. Domicile 21h

Module de formation aux activités 1 :

Entretien le logement et le linge d'un particulier : 56 h

- Etablir une relation professionnelle dans le cadre de la prestation d'entretien chez un particulier
- Prévenir les risques domestiques et travailler en sécurité au domicile d'un particulier
- Entretien le logement avec les techniques et les gestes appropriés
- Entretien le linge avec les gestes et techniques appropriées

Module de formation aux activités 2 :

Accompagner la personne dans les actes essentiels du quotidien : 119 h en centre de formation -

- Etablir une relation professionnelle avec la personne aidée et son entourage
- Prévenir les risques, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence dans le cadre d'une prestation d'accompagnement
- Contribuer à l'autonomie physique, intellectuelle et sociale de la personne
- Aider la personne à faire sa toilette, à s'habiller et se déplacer
- Assister la personne lors des courses, de la préparation et la prise de repas

Communiquer de façon professionnelle à l'oral et à l'écrit : 70 h

- Etablir une communication avec la personne aidée, avec l'entourage familial
- Communiquer avec l'environnement professionnel et les partenaires par téléphone, sms, mail
- Développer les capacités à écrire les observations sur la personne, ou la situation, à identifier les consignes écrites par l'employeur, et les informations transmises par les autres professionnels
- Utiliser la langue écrite pour réaliser un CV, un courrier, le dossier de synthèse de pratique professionnelle.

Validation organisée par l'organisme de formation 15 H

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

Durée totale : 400 heures

- **330 heures en centre**
- **70 heures de stage pratique**

Période : du 02 octobre au 20 décembre

Lieu : Castéra-Verduzan et Auch

Responsable Pédagogique :

- Jocelyne SARDA

Formateurs :

- Mireille DUBOIS
- Equipe pédagogique de L'ESSOR
- APS ASD